



Coût reprise appartement d'une SCI à l'IR

Par OVATION

Bonjour Madame ou Monsieur,

Je voudrais reprendre un appartement apporté à une SCI familiale à l'IR. Cet appartement a été apporté en pleine propriété sans emprunt sous forme d'un apport simple avec un droit d'apport de 1% pour 250.000 ? le 01/10/2019. On voudrait le reprendre dans notre patrimoine privé pour 260.000? avec réduction de capital, la part est réestimée à 10.40?, elle &tait de 10? au 01./10.2019.

La reprise nous coûterait combien en droit d'enregistrement, frais d'acte et quelle la fiscalité sur les 10.000? de plus value?

Je vous en remercie par avance, bien cordt.